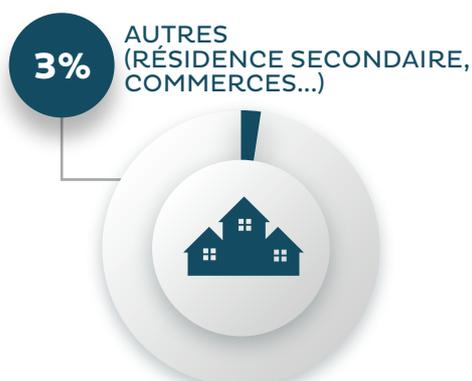
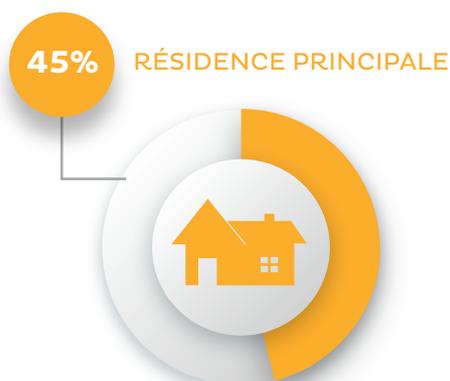
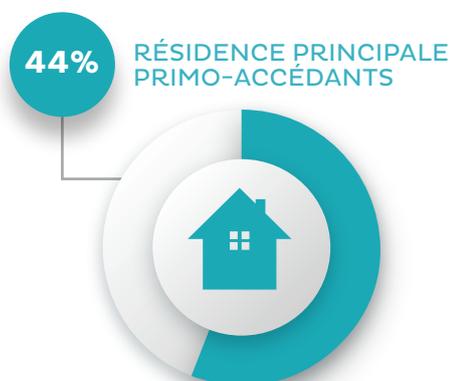


L'ÉROSION DES PRIMO-ACCÉDANTS RALENTIT MAIS SE POURSUIT

À partir des prêts signés en février, Cafpi analyse le profil de sa clientèle. Après une forte chute en début d'année, la part des primo-accédants dans la clientèle Cafpi poursuit sa chute. Elle ne représente plus que 44% des clients du courtier. « Les réformes entrées en vigueur au 1er janvier, conjuguées à la hausse des taux et des prix, désolvabilisent les ménages les plus modestes », précise Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de Cafpi.

Le projet de loi Logement à venir confirmera ou infirmera cette évolution. « Si la tendance ne s'inverse pas, il faut s'attendre à un profond ralentissement du marché en cours d'année », conclut-il.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

Les réformes impactant les primo-accédants entraînent une hausse de leur emprunt moyen qui atteint 200 757 € sur 236 mois, contre 196 604 € sur 235 mois en janvier.

Leur effort s'en retrouve à la baisse à 4,74 années de revenus contre 4,83 années il y a un mois.



ACCÉDANTS

Du côté des autres accédants, l'emprunt moyen continue de diminuer passant de 190 795 € sur 187 mois en janvier à 187 826 € sur 189 mois en février.

Leur effort lui s'en retrouve grandement diminué (4,15 années de revenus, contre 4,64 en janvier).

200 757 €

EMPRUNT

187 826 €

4,74 années de revenus

ACQUISITION

4,15 années de revenus

80,82 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

88,02 %

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

196 604 € / 235 MOIS JANVIER 2018

200 757 € / 236 MOIS FÉVRIER 2018

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **200 757 €** SUR 236 MOIS.



ACCÉDANTS

JANVIER 2018 190 795 € / 187 MOIS

FÉVRIER 2018 187 826 € / 189 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **187 826 €** SUR 189 MOIS.

• • • ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS • • •

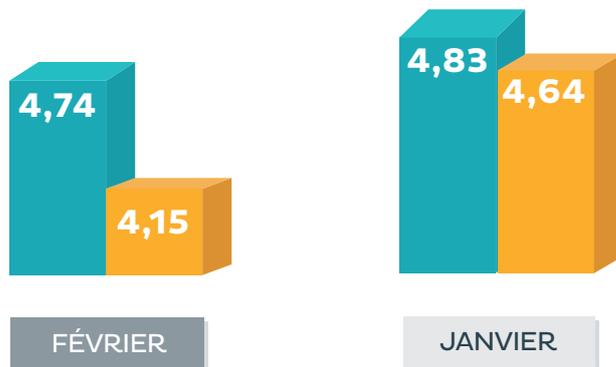
LES CHIFFRES DU MOIS DE FÉVRIER



Le prix du bien représente **4,74 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **4,15 années** de revenus.



• • • ACQUISITION DANS L'ANCIEN • • •



PRIMO-ACCÉDANTS

77,69 %

JANVIER

80,82 %

FÉVRIER

80,82 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHÈTÉS DANS L'ANCIEN.



ACCÉDANTS

JANVIER

84,40 %

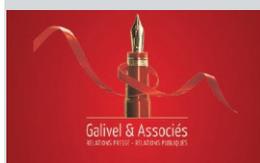
FÉVRIER

88,02 %

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE EST PORTÉ À 88,02 %.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr). Sous l'impulsion de son nouveau Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

ACQUISITION MARS 2018

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées ». CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 48278570 Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.